FONDÉ EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING

Dimanche 18 Février 1923

LE NUMERO 15 CENTIMES

POUR LE FOYER FAMILIAL

Généreuses initiatives dans le Nord

Le maire de Bouvines a fait construire à ses frais des maisons ouvrières

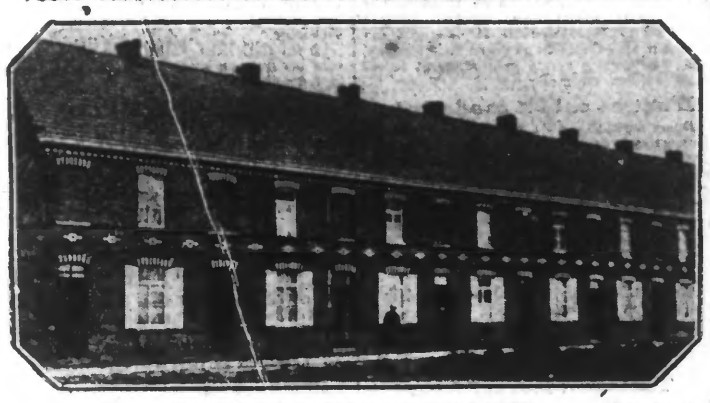

UNE VUE DES MAISONS DEHAU A BACHY (Photo Réveil)

Ne de la guerre et de ses troubles économiques, aux multiples conséquences lamentables, le problème de l'habitation, quatre ans après l'armistice, reste posé, dans nos pays dévastés, avec son angoissante intensité et ses alarmantes perspectives.

La crise du logement, à mesure qu'elle se prolonge, tend chaque jour à s'aggraver.

Dans les grandes agglomérations, en particulier, elle est une cause de profond malaise et de véritable anxiété pour beaucoup de familles ouvrières. Sans vouloir dramatiser, il est permis de craindre qu'elle ne bouleverse quelque jour la paix sociale. Il est certain, en tout cas, qu'elle constitue, pour le foyer domestique, une constante menace, d'autant plus redoutable qu'il est plus peuplé et qu'elle a son incidence directe et grave sur le mariage, par conséquent sur la natalité.

Les diverses lois touffues ,inextricables, souvent contradictoires, marquées d'antinomies flagrantes, votées par le Parlement sous la pression des circonstances, n'ont apporté qu'un palliatif précaire et illusoire à une situation de fait, grosse de péril social, démontré par des événements douloureux survenus, tout récemment encore, dans nos villes et nos villages en travail acharné de réparations des ruines.

L'impuissance parlementaire pour résoudre la crise aiguë et terrible du logement étant manifestement affirmée depuis trop longtemps, le remède doit être cherché ailleurs. Il apparaît, véritable et efficace, mais coûteux, dans la construction d'habitations par l'initiative privée.

Cette action nécessaire à la renaissance et à l'avenir de nos laborieux départements éléabrés, exige dans les circonstances économiques actuelles, nous le reconnaissons volontiers, une ardente foi patriotique, au service d'idées humanitaires dégagées de tout sentiment d'intérêt personnel et inspirées d'un noble idéal.

Sur divers points de l'arrondissement de Lille, ce louable effort, répondant à une impérieuse nécessité sociale, est déjà réalisé et en voie d'extension, nous avons plaisir à le constater.

A HAUBOURDIN, M. Potié, sénateur-maire, a fait édifier sur ses terrains de culture une rue entière de coquettes maisons ouvrières, réunissant toutes les conditions désirables de confort et d'hygiène.

Grâce à M. Mas-Descamps, industriel philanthrope, ANNAPPES en aura bientôt douze, bâties avec le même souci de salubrité.

A BOUVINES et aux environs, toute une floraison de pimpantes habitations pour familles prolétariennes s'anime d'un joyeux babil d'enfants, puisant les forces et la santé dans l'air vivifiant des campagnes.

Un hasard heureux vient de nous permettre d'en faire la constatation probante.

Une visite suggestive

Hier, un voyage imprevu de Lille à Valenciennes nous amenait, au retour, à BACHY, charmante commune agricole du canton de Cysoing. Une panne d'auto nous laissant des loisirs, nous en avons profité pour arpenter les environs. Au « Petit Pavé », dans le centre du village ,un groupe rectiligne de pimpantes habitations, inondées de la claire lumière d'une matinée ensoleillée, éveille notre attention. Des volets blancs profusent leur note gaie sur des murs d'un rose tendre enchassés de briques vernissées multicolores.

— Ces maisons, nous déclare un cultivateur interviewé sur la rue, appartiennent à M. Dehau, maire de Bouvines, qui les loue à bas prix.....

— A ses ouvriers ou à ses amis politiques ?

— Nullement. Il ne fait pas de distinction. Des ouvriers, des employés les occupent, à leur entière satisfaction.....

— Quel est le prix du loyer ?

— Quinze francs par mois, depuis un an à peine. Avant, il était de sept francs.....

— Pour une maison entière ?

— Oui, avec jardin... Il y en a douze, toutes pareilles et parfaitement aménagées. Aux prix ordinaires des loyers actuels, c'est pour rien..... »

Une accorte ménagère, suivie de son mari souriant, apparaissait sur le seuil bleu de sa porte. La conversation fut vite engagée, car les braves gens de nos campagnes ne sont pas formalistes.

— Entrez, me dit-elle, venez voir comment nous sommes logés pour quinze francs par mois. »

L'invitation était trop aimable pour y résister. J'ai parcouru la maison.

Au rez-de-chaussée, deux pièces de 3 mètres de hauteur, d'une superficie chacune de vingt mètres carrés, communiquant par une porte à deux battants et baignées d'air et de lumière par de larges fenêtres ouvrant sur les espaces salubres des prairies et des champs.

Mêmes dispositions à l'étage, surmonté d'une grenier, couvert de tuiles rouges.

Chacune de ces coquettes habitations, saines et attrayantes, où il fait bon de vivre, est pourvue d'une cave, d'une cuisine adjacente aux appartements du rez-de-chaussée, d'une pompe d'eau potable, de toutes les conditions désirables d'hygiène et s'agrémente d'un jardin d'environ deux cents mètres carrés de surface, produisant des fruits et des légumes, limité par une manufacture de tissus d'ameublement ,en pleine extension ,appartenant à M. Deffrennes, de Lannoy.

Les mères de famille désireuses de pétrir et de cuire elles-mêmes le pain de la maisonnée, ont à leur disposition un four construit à leur intention, aux abords de leur demeure.

Le sympathique directeur du tissage, M. Lauridan, nous apprend que M. Félix Dehau, pour parer à la crise du logement ouvrier, a fait construire ou aménager, sur le modèle de celles de Bachy, trois maisons à Louvil, cinq à Croix, quinze dans sa commune, et se propose d'en faire édifier dans d'autres localités du canton de Cysoing.

Voilà une louable initiative que nous serions heureux de voir imiter par tous ceux qui sont à même de la réaliser.

Dans l'état actuel de pénurie inquiétante du logement populaire, tout effort constructeur, d'habitations ouvrières, toute action s'exerçant en vue d'assurer un foyer aux travailleurs méritent d'être cités en exemple et encouragés, dans un but d'intérêt général, patriotique et social.

E. POLVENT.

L'échafaud attend un parricide

De deux coups de fusil, il tua sa mère puis vola ses économies

Paris, 16. — La chambre criminelle de la Cour de Cassation vient de rejeter le pourvoi formé par Marius Léger, 18 ans, condamné à mort par la Cour d'assises de la Somme pour parricide.

Le 9 juillet, sachant que sa mère portait ses économies, il tira sur elle deux coups de fusil; le premier jeta la malheureuse par terre, le deuxième lui fit sauter la cervelle.

Le parricide traina alors le cadavre de sa mère dans un champ de blé, après avoir pris l'argent qu'il trouva dans les poches de la victime.

La Lady-mayoress de Bristol arrive à Béthune

Béthune, 16. — (Par dép. de notre corr. part.). — L'épouse du lord-maire de Bristol, sera aujourd'hui dans notre ville, où elle visitera l'hôpital.

Le "professor" Hubert va être jugé

C'est par contumace que le condamnera le conseil de guerre de la 1re Région

C'est le 23 février prochain, que le Conseil de Guerre de la 1re Région jugera par contumace, le sieur Victor Hubert, ex-conducteur des Ponts et Chaussées à Saint-Quentin.

On se souvient que cet individu qui s'était réfugié à Lille, pendant l'ocupation et qui, à présent, demeure en Allemagne, son pays de prédilection, se distingua tristement par sa conduite qui lui vaut d'être poursuivi pour intelligences avec l'ennemi.

Hubert aida les boches de toutes ses forces. Il écrivit dans la fameuse « Gazette des Ardennes » des articles déprimants et se livra à toutes sortes de trafics louches et plus particulièrement à celui de l'or.

Bref, on peut dire de ce triste sire, que les Allemands appelaient respectueusement Herr Professor, qu'il est le plus parfait modèle de traître que l'on puisse rencontrer.

Malheureusement, toutes les tentatives pour lui mettre la main au collet ont jusqu'ici échoué.

C'est grand dommage, mais il ne faut pas, paraît-il, désespérer.

LA MEURTRIÈRE DE M. PLATEAU
est interrogée par le juge

« Je voulais voir M. Maurras ou M. Daudet, mais... »

Paris, 16. — Germaine Berton, la meurtrière de M. Marius Plateau, rétablie des blessures qu'elle s'était faites après l'assassinat du secrétaire général de la Ligue d' « Action Française », a été extraite cet après-midi de la prison de St-Lazare et amenée devant M. Devise, juge d'instruction où l'attendait son avocat Me Henri Torrès.

Après s'être entretenue quelques instants avec son défenseur, l'inculpée a été introduite auprès du juge.

Parlant de ses déclarations dictées, elle déclara notamment :

« Je n'ai pas dit tout, comme il est consigné, si je meurs, dites aux camarades du Parti que je meurs pour eux. Je n'ai pas parlé de Parti, car il n'y a pas de Parti parmi nous, mais seulement des individualités. On m'a fait dire aussi : J'appartiens au Parti anarchiste reconnu au dernier Congrès. C'est inexact ».

Le juge lui a demandé à quel moment elle avait eu l'idée de tuer M. Plateau.

Ça ne m'est venu que plus tard. C'est Daudet que je visais quand je suis allée le samedi chez lui et l'après-midi à l' « Action Française », quand je fus reçue par Allard et Plateau. Le lundi suivant, cuand j'allais à St-Germain l'Auxerrois, je cherchais encore M. Maurras dans l'après-midi à l' « Action Française ». C'est toujours ce dernier ou Daudet que je voulais voir.

" Je me décidais ensuite de me rabattre sur Plateau "

Germaine Berton déclara ensuite : « Au cours de la conversation que j'eus avec Plateau, je me rendis compte que ce dernier était le chef du service des renseignements de l' « Action Française », et qu'il espionnait les milieux que je fréquentais. J'eus la confirmation de cette impression quand il apela un de ses collaborateurs et qu'il lui donna des ordres ; je compris alors le rôle et l'importance de Plateau comme agent d'exécution de la ligue des « Camelots du Roi ». Je me décidais alors de me « rabattre sur lui ».

Augmentations d'impôts

Le rapporteur de la Commission des Finances, à la Chambre, propose une majoration de dix pour cent

L'impopulaire projet de M. de Lasteyrie d'augmenter de 20 pour cent les impôts directs, à l'exception toutefois des traitements et salaires, pour boucher le trou de quatre milliards creusé dans le budget de 1923, ayant rencontré une opposition unanime dans le pays et les milieux parlementaires, M. Bokanowski, au nom de la Commission des Finances de la Chambre, vient de déposer un rapport apportant des propositions et évaluations nouvelles par lesquelles elle espère réaliser l'équilibre nécessaire, sans recourir au double décime additionnel, condamné par l'opinion publique tout entière.

D'après le projet de la Commission, exposé en détails par M. Bokanowski, les diverses majorations d'impôts ne seraient, en aucun cas, supérieures à un décime, soit DIX POUR CENT, ce qui présenterait encore une charge fort sensible pour les contribuables !

Le rapporteur consacre de longs développements et commentaires aux vingt-cinq articles du nouveau projet, au mécanisme et aux modalités du Carnet de coupons, aux sanctions prévues contre les délits fiscaux, à une innovation dans la législation sur le chèque, qui ne pourrait plus désormais être tiré que sur un banquier et au relèvement du prix de vente des tabacs ordinaires à fumer, fixé à **30 francs le kilo et à 32 fr. 50 pour les prises.**

La Commission attend 298 millions de l'institution d'un décime complementaire sur les droits d'Enregistrement; 125 millions de l'augmentation sur le tabac; 20 millions des textes proposés sur les fonds de commerce; 40 millions en ce qui concerne les automobiles; 700 millions du Carnet de coupons; 400 millions de la répression des fraudes fiscales; 225 millions des économies à réaliser sur les intérêts de la Dette flottante; 500 millions provenant de la plus-value de diverses contributions...

L'ensemble des recettes nouvelles étant évalué à trois milliards, il ne resterait plus qu'à recourir à un emprunt pour mette sur pied le budget actuellement en état d'équilibre instable.

Mais, dès maintenant, nous pouvons avoir l'assurance d'être gratifiés d'une majoration d'impôts de **dix pour cent** au bas mot !

M. Lemire plaide, en vain, la cause des fonctionnaires d'Hazebrouck

(De notre Rédaction parisienne)

Paris, 16. — M. Lemire ,député du Nord, a vu M. de Lasteyrie, ministre des finances, et lui a exposé les doléances des fonctionnaires de la ville d'Hazebrouck relativement à la suppression de 5 % de l'indemnité spéciale.

Malgré l'insistance mise à plaider leur cause, M. Lemire n'a pu obtenir satisfaction

Deux enfants ont péri dans les lammes

PENDANT L'ABSENCE DES PARENTS, LEUR BARAQUEMENT AVAIT ETE DETRUIT PAR LE FEU

Reims, 16. — Hier, à Baslieux-lez-Fismes, en l'absence des époux Sicx-Langlet, un incendie a éclaté dans un baraquement isolé des Régions Libérées qu'ils occupaient, et où dormaient leurs jeunes enfants, Irène, deux ans et René Louis, un mois Le baraquement a été complètement détruit avec le mobilier qu'il contenait. Les cadavres des enfants ont été retrouvés carbonisés. On ignore les causes de cet incendie.

L'INQUIÉTANTE DISPARITION
d'une fillette de Mazingarbe

« Je m'en vais au marché » dit-elle et depuis...

Une étrange disparition vient de mettre en émoi la cité minière de Mazingarbe Depuis jeudi 15, la petite Andréa Dercourt, âgée de 3 ans 1/2, dont les parents habitent cité 3, n. 30 a disparu. Personne ne l'a vue après une heure de l'après-midi.

Sa mère, tout en pleurs, est venue nous conter l'horrible malheur qui la frappait Voici les détails que nous avons pu recueillir sur cet évènement inquiétant

Afin de pouvoir se rendre au marché de Bully, à une heure de marche environ de Mazingarbe, Mme Dercourt, avait confié sa petite fille aux bons soins de sa belle-mère habitant le n. 15 de la même cité C'est vers 5 heures seulement qu'on s'aperçut que la petite Andréa avait disparu.

LA PETITE ANDREA DERCOURT

Les recherches les plus actives furent immédiatement effectuées, mais en vain. Le boulanger seul avait vu l'enfant vers une heure et, étonné de la trouver toute seule dans la rue, il lui demanda où elle allait : « Je m'en vais au marché » répondit la petite.

Après ce moment, le mystère le plus sombre apparaît dans cette angoissante affaire La gendarmerie et la police mises au courant des faits menèrent une sérieuse enquête et jusqu'à deux heures du matin, ils fouillèrent, en s'éclairant de lanternes, les moindres recoins de Mazingarbe et de ses environs.

A l'heure actuelle, on est toujours sans nouvelles de la petite Andréa.

Voici son signalement :

Vêtue d'une marinière rouge avec col bleu, recouverte d'un tablier noir. Elle portait des bas bleus et des bottines vernies à tirgs grises. Ses cheveux, chatain clair, étaient tressés en trois nattes. La petite chaine en or qu'elle portait au cou était ornée d'un petit bouddah et du chiffre 13, porte bonheur. A sa main droite, elle avait une bague en argent agrémentée d'un trèfle bleu tandis qu'un bracelet en celluloïd ornait son poignet.

Il est à espérer que les recherches entreprises permettront de retrouver la fillette que pleurent ses parents terriblement inquiets.

L'homme coupé en morceaux de la gare de Fives-Lille

L'enquête judiciaire a établi qu'il s'agissait bien d'un suicide

Nous avons relaté, en son temps, la découverte macabre faite le mercredi matin, 17 janvier, à proximité de la gare de Fives, sur la voie ferrée, du cadavre d'un homme coupé en deux. On établit rapidement qu'il s'agissait d'un sieur Achille Dujardin, marchand de beurre et œufs, à Croix.

La position dans laquelle le corps fut trouvé, ainsi que certaines constatations, permirent d'abord de croire que l'on pouvait se trouver en présence d'un crime et le Parquet chargea M. le juge d'instruction Blanchard d'ouvrir à ce sujet une enquête.

Or, les renseignements recueillis sur cette affaire par la police et notamment par le service de la sûreté, ont établi qu'il s'agissait vraisemblablement d'un suicide

On a pu, en effet, reconstituer une grande partie de l'emploi du temps du défunt.

Celui-ci, on se souvient, avait quitté Croix le mardi 16 janvier, dans la matinée, en emportant une somme de 3.020 francs, dans le but de se rendre à Bailleul pour y acheter des marchandises.

On sait à présent que Dujardin demeura à Lille, où il dilapida son argent. Deux billets de tramways de la ligne E trouvés dans ses poches mirent les policiers sur la bonne piste. Fait curieux, au cours des vérification, on découvrit que ces billets avaient été distribués deux jours plus tôt que le moment voulu, ce qui incita la Compagnie à mener une enquête sur ce fait bizarre...

Bref, en présence des nouveaux éléments qui lui ont été fournis, éléments sur lesquels nous croyons inutile d'insister, M. Blanchard a rendu une ordonnance de non-lieu contre X.., auteur présumé de ce que l'on avait cru d'abord être un crime.

Le temps d'aujourd'hui

Ciel peu nuageux avec pluies; vents de Sud-Ouest de 4 à 9 m. Température minimum : 1°.

LA GRÈVE DES MINEURS

Le mouvement déclenché par la C. G. T. unitaire a été suivi par la majorité des ouvriers du Nord, un sixième de ceux d'Anzin et un treizième de ceux du Pas-de-Calais

L'ordre de grève générale lancé hier, par la C. G. T. Unitaire n'a guère été suivi dans le Pas-de-Calais. Les ouvriers sont descendus pour la plupart à leur poste de travail. Sur les 52.000 mineurs occupés dans les différents bassins du Pas-de-Calais 4.000 à peine ont cessé le travail.

Dans les bassins du Nord et d'Anzin, la proportion des grévistes fut plus forte, mais la majorité cependant attend les ordres du Syndicat cégétiste.

C'est aujourd'hui que se tient à 10 h., à la mairie de Douai, l'entrevue décisive à laquelle assisteront les délégués patronaux et ouvriers. Les ouvriers mineurs des trois bassins obtiendront-ils satisfaction ? C le saura ce soir...

Dans le Bassin du Nord

La majeure partie des mineurs du Nord a suivi le mot d'ordre donné par les Syndicats Communistes.

Vendredi matin on comptait 3.920 grévistes sur 5 686 ouvriers.

Voici comment se répartissent les grévistes du matin :

Aux Mines d'Aniche

1° OUVRIERS DU FOND

Fosse	Larchevêque	260	ouv.	171 grév.
Fosse	Lemay.....	290	»	22 »
Fosse	Desjardins..	270	»	234 »
Fosse	Notre-Dame	350	»	187 »
Fosse	Gayant.....	481	»	481 »
Fosse	Saint-René..	592	»	567 »
Fosse	Dechy.....	420	»	329 »
Fosse	Bonelle.....	23	»	23 »
Fosse	Bernard....	417	»	395 »
Fosse	Agache....	803	»	600 »
Fosse	De Sessevalle	500	»	425 »

Aux Mines de l'Escarpelle

Fosse n° 1	Dorignies	190	»	45 «
Fosse n° 3	Dorignies	308	»	48 »
Fosse n° 5	Dorignies	260	»	212 »
Fosse n° 8	Dorignies	300	»	27 »

2e OUVRIERS DU JOUR —

Pour les ouvriers du jour on comptait 65 grévistes à la fosse Notre-Dame ; 32 à Agache : 65 à Desjardins ; 67 à Gayant ; 29 à Dechy ; 23 à Bonelle ; 140 à Sessevalle et 100 à Bernard.

En résumé : Au total (matin) pour le fond sur un effectif de 5686 mineurs, on comptait vendredi matin : 1947 travailleurs et 3920 grévistes. Pour le jour 481 travailleurs et 341 grévistes.

Au total pour l'après-midi : Aniche 2568 grévistes sur 3250 ouvriers; Azincourt, 15 grévistes sur 100 ouvriers ; Escarpelle 144 grévistes sur 402 ouvriers.

Dans le Bassin d'Anzin

Voici les chiffres qui nous sont parvenus pour la région d'Anzin, qui compte 20.700 ouvriers.

Dans le bassin d'Anzin : 1.650 grévistes sur 10.700 ouvriers; bassin de Lourches : 26 grévistes, 1.370 ouvriers; bassin de Thivencelles : 305 grévistes, 850 ouvriers; bassin de Vicoigne, 15 grévistes, 300 ouvriers; bassin de Crespin : 10 grévistes; 640 ouvriers; bassin d'Azincourt : 30 grévistes, 290 ouvriers; bassin de Douchy : 61 chômeurs, 876 mineurs.

Soit, pour le poste du matin, un total de 2.100 grévistes environ.

A ces chiffres, il convient d'ajouter les 1.100 ouvriers qui ne sont pas descendus à la descente de l'après-midi.

Dans l'ensemble, le chiffre des grévistes pour la région d'Anzin est donc de 3.200.

Légers incidents à Raismes et à Vieux-Condé

Des mesures spéciales avaient été envisagées dans le bassin d'Anzin; la gendarmerie locale assurait le service d'ordre, placé sous la direction de M. Nonon, commissaire spécial.

Le bruit avait couru, de bon matin, que la troupe s'était rendue sur les carreaux: ce bruit était sans aucun fondement.

D'autre part, on nous signale que de légers incidents se sont produits à la fosse Sabatier, à Raismes, entre des mineurs espagnols, et à Vieux-Condé, entre des mineurs polonais.

Après intervention de la gendarmerie et séparation des attroupements, les ouvriers qui voulaient travailler ont pu prendre possession de leur poste.

Dans le Bassin du Pas-de-Calais

Béthune, 16. — La journée se passa dans le plus grand calme. Des tracts ont été distribués un peu partout par les unitaires, mais nulle part ceux-ci ne furent écoutés, à peine si au puits 21 de Courrières, ils purent débaucher 60 ouvriers.

La presque unanimité des travailleurs de la mine fait confiance au Vieux Syndicat. — J.-B. C.

Voici comment se répartissent les grévistes dans le Pas-de-Calais :

Aux mines de Nœux, il y a 1.700 grévistes; aux mines de Vendin, 30. Aux Compagnies des mines de Lens et de Liévin, le travail est au complet, sauf à la fosse de Wingles, où il manque 7 ouvriers; aux mines d'Ostricourt, 738 chômeurs sur 2.800 ouvriers occupés; aux mines de Dourges, 520 chômeurs sur 2.500.

Au puits n. 9 des mines de Courrières, 50 ouvriers sont descendus à chaque poste. Au puits 21, l'effectif des grévistes est de 50 pour cent. En tout, il y a aux mines de Courrières 508 chômeurs sur 2.450 ouvriers.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE.

Trouvera-t-on à Douai le trésor des "Grands Anglais"

On va démolir la caserne Durutte sous laquelle il a été enterré

LA CASERNE DURUTTE, ANCIEN COLLEGE DES « GRANDS ANGLAIS »

Il est probable que la caserne Durutte dont les laids bâtiments affligent l'œil du voyageur qui débarque à Douai ne tardera pas à disparaître.

Une large avenue prolongeant la rue de la station sera aménagée à la place du vieil édifice. L'histoire de la caserne — ancien collège des Grands Anglais — est trop connue pour que nous éprouvions le besoin de rapporter ce qu'ont écrit, quant à ses origines, tant de chroniqueurs douaisiens.

L'histoire du Trésor

Il est cependant un fait qui excite en ce moment la curiosité de nos concitoyens : Va-t-on retrouver en rasant les bâtiments, le trésor des « Grands Anglais ? »

Car l'ancien collège des anglais à son mystère.

En 1793, le Collège était occupé par seize théologiens, et des élèves.

Ils ne furent d'abord pas inquiétés par les révolutionnaires, mais la guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre leur situation ne tarda pas à devenir critique. Après la prise de Valenciennes, en août 1793, une proclamation affichée à Douai ordonna d'expulser de la ville les personnes étrangères et de les envoyer à l'intérieur du pays. Les Anglais furent autorisés à ne pas aller plus loin qu'Esquerchin. Mais bientôt après un décret de la Convention confisqua leurs propriétés en France et les condamna en même temps à la prison.

Les professeurs du Collège et leurs élèves furent donc ramenés à Douai puis conduits à la citadelle de Doullens où ils subirent une longue captivité. Ils furent autorisés par la suite a regagné l'Angleterre

Or, peu de temps avant de quitter le Collège deux élèves et un prêtre de la maiso avaient enterré nuitamment dans deux fosses creusées à la hâte — dans un souterrain dit-on — deux caisses contenant les trésors du Collège, des vases sacrés, de l'argenterie, des bijoux et des reliques.

Ces trésors ne furent jamais retrouvés.

Des fouilles furent faites en mai 1863, mais ne donnèrent aucun résultat. On découvrit bien quelques objets d'argent, des burettes, des plats, mais les caisses et leur précieux contenu ne furent pas retrouvées. Les découvrirat-on au cours des travaux qui vont être entrepris ? L'avenir nous l'apprendra bientôt.